

# United Nations Nations Unies

**Postes :** 2

**Titre du poste :** Spécialiste de la planification des activités de police, P-4

**Entité :** Section des Politiques Stratégiques et du Renforcement des Capacités

**Lieu d'affectation :** NEW YORK

**Délai de dépôt des candidatures :** 08/03/2024 - 07/06/2024

**Avis de vacance de poste numéro :** DPO/SEC2401P/P-4/03

**Valeurs fondamentales de l'ONU : Intégrité, professionnalisme, respect de la diversité**

## **Structure administrative et rattachement hiérarchique :**

Ce poste relève de la Section des Politiques Stratégiques et du développement (SPDS), rattachée à la Division de la Police, qui fait partie du Bureau de l'Etat de Droit et des Institutions chargées de la Sécurité (Département des Opérations de Paix). Le(la) titulaire relève directement du Chef de Section. La Division de la Police a pour attributions générales de diriger effectivement les composantes police des opérations de paix et des missions politiques spéciales, de renforcer les orientations stratégiques, la planification et la gestion des composantes police des opérations de paix et de promouvoir une compréhension commune par toutes les parties prenantes, des orientations futures des activités de police menées dans le cadre des opérations de paix. Des renseignements complémentaires sont accessibles à l'adresse <https://police.un.org/en> (en anglais).

## **Fonctions et responsabilités :**

Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, l'officier de planification s'acquitte des fonctions suivantes :

- Elaboration de directives doctrinales thématiques et de modèles., destinés aux missions, aux fins d'harmonisation, dans le contexte d'une approche globale incluant l'ensemble des éléments intersectoriels tels que la justice, les affaires pénitentiaires et d'autres aspects des activités de police.
- Collaborer avec d'autres personnes pour proposer un cadre de planification stratégique cohérent qui présente clairement l'étendue des moyens nécessaires, de la coordination et des modalités.
- Assurer un soutien à l'ensemble des tâches de planification des activités de police de l'ONU, notamment par la formulation de conseils d'expert sur les questions de police, lors des évaluations intégrées et des missions d'étude technique, dans le but d'élaborer et de préparer les plans stratégiques, les concepts des opérations et autres options de planification.
- Être responsable au premier chef de la planification des composantes police dans l'un des principaux groupements régionaux des missions.
- Planifier les tâches prioritaires pour les missions à travers une collaboration étroite avec les acteurs internes et externes ; fournir un appui complémentaire aux équipes opérationnelles intégrées concernées, dans tous les aspects de la planification, notamment par des conseils cohérents et pertinents en matière de planification des activités de police ; développer et actualiser des concepts

- stratégiques ;
- veiller à ce que tous les paramètres de planification soient pleinement définis, au cours de l'élaboration et de l'examen du concept des opérations de police des missions actuelles ou futures ; et établir des relations de collaboration avec les principaux interlocuteurs nationaux, les représentants de la chaîne de justice pénale et autres acteurs internes et externes.
  - Apporter un appui en matière de planification aux composantes police dans les missions politiques spéciales actuelles et futures ; élaborer des outils de planification, de suivi et d'évaluation des forces de police, ainsi que des modèles d'évaluation ; assurer une diffusion efficace de ceux-ci auprès des missions et proposer un programme pertinent d'orientation, de formation et de soutien dans la mise en oeuvre.
  - Collaborer, de manière efficace et dans les délais prescrits, avec les homologues de la Section de la Gestion des Missions et de l'Appui et ceux de la Section de la Sélection et du Recrutement, en proposant des avis et un appui en réponse aux besoins de planification opérationnelle (ex : planification des élections, gestion des crises, etc.).
  - Maintenir une collaboration étroite avec les composantes et unités du Département des Opérations de Paix et du Département de l'Appui Opérationnel, d'autres départements du Secrétariat de l'ONU, ainsi que des institutions et agences des Nations Unies, en tant que de besoin.
  - Mener des travaux de recherche et d'analyse afin d'appuyer ces tâches ; élaborer de nouveaux documents destinés à faciliter la formulation de la doctrine de la police des Nations Unies (UNPOL) sur laquelle s'appuient ces plans et, soutenir l'évolution du rôle de la police dans les missions de de paix, en particulier dans le domaine du développement de la police de l'État hôte et de l'amélioration des capacités.

### **Compétences :**

**Professionalisme :** Compétence professionnelle et maîtrise avérées de la gestion de services de police et de planification opérationnelle policière ; connaissance des procédures et politiques administratives, budgétaires, financières ou ayant trait aux ressources humaines ; Être consciencieux et efficace dans l'exécution de ses tâches, respecter les délais impartis et obtenir les résultats escomptés ; aptitude à effectuer en toute indépendance des travaux de recherche et d'analyse, à cerner les problèmes, à proposer diverses options et dégager des conclusions et des recommandations. Prendre la responsabilité d'intégrer la perspective genre et d'assurer l'égalité participation des femmes et des hommes dans tous les domaines d'activités professionnelles. Aptitude à exploiter des bases de données, à utiliser des logiciels de gestion de projets et à élaborer des tableaux et des documents complexes.

**Aptitude à planifier et à organiser :** Définir des objectifs clairs conformes avec les stratégies convenues. Hiérarchiser les activités et tâches prioritaires et modifier les priorités en fonction des besoins. Prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien. Anticiper les risques et tenir compte des imprévus dans la planification. Suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu. Gérer efficacement le temps dont on dispose.

**Esprit d'équipe :** Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs organisationnels. Solliciter les apports en appréciant à leur juste valeur, les idées et la compétence de chacun et être prêt à apprendre des autres. Faire passer l'intérêt de l'équipe avant son intérêt personnel. Soutenir et agir conformément aux décisions finales du groupe, même si celles-ci ne reflètent pas parfaitement sa propre position. Partager les réussites de l'équipe et assumer une responsabilité commune dans les échecs.

### **Qualifications exigées :**

**Formation :** Un diplôme universitaire avancé (master ou équivalent) dans le domaine des sciences politiques, de la justice criminelle, du droit, ou d'un autre domaine pertinent est requis. Un diplôme universitaire de premier cycle assorti de qualifications académiques pertinentes et d'une expérience approfondie dans les opérations de police et de maintien de la paix peut être accepté en remplacement du diplôme universitaire avancé. La graduation d'une académie de police certifiée ou d'une institution de formation similaire en application de la loi est également nécessaire.

**Expérience :**

Sept années d'expérience au sein d'un service national de police actif, avec le grade de Commissaire, Lieutenant-Colonel, ou un grade équivalent, sont requises. Être diplômé d'une académie de police nationale ou d'une institution de formation policière pertinente est nécessaire. Une expérience pratique dans la planification policière et la formulation de politiques pertinentes sur des thèmes spécifiques est exigée. Une expérience en quartier général, en maintien de la paix ou dans un contexte international est souhaitable. Les années d'expérience admissibles sont calculées à partir de la graduation de l'académie de police nationale ou d'une institution similaire d'application de la loi.

**Connaissances linguistiques :**

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'ONU. Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise de l'anglais écrit et oral est exigée. La connaissance d'une deuxième langue officielle de l'Organisation des Nations Unies, de préférence le français, est souhaitée

**Méthode d'évaluation :**

Il convient de noter qu'aux fins de l'évaluation des candidatures, les candidat(e)s pourront être invité(e)s à participer à des épreuves écrites d'évaluation des connaissances et, en fonction du résultat obtenu, à un entretien axé sur les compétences.

**Avis particulier :**

La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres. Seuls les agents de police actuellement en service dans leur service national et ayant reçu l'autorisation de leurs autorités nationales pour postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

La nomination est limitée au service au sein du Département des opérations de maintien de la paix, sur des postes financés par le compte de soutien aux opérations de maintien de la paix nécessitant un service actif de police. Pendant leur mandat, les agents détachés ne peuvent pas être transférés ou réaffectés à d'autres postes au sein du DPO ou du Secrétariat de l'ONU. Il convient de noter que les candidats retenus se verront proposer une nomination à durée déterminée de deux ans qui, en fonction des performances et des besoins opérationnels, pourra être prolongée d'une troisième année, voire dans des circonstances exceptionnelles, d'une quatrième et dernière année.

Les agents de police en service actif actuellement détachés en vertu d'un contrat de l'ONU ne sont pas éligibles pour postuler ou être nommés à un autre poste détaché à l'ONU tant qu'ils ne seront pas séparés d'au moins un an de leur dernier détachement au titre d'un contrat de l'ONU avec le Secrétariat de l'ONU. Par conséquent, la nomination de policiers en service actif actuellement détachés en vertu d'un contrat de l'ONU ne sera pas prise en considération.

Les candidatures de femmes sont fortement encouragées.